

Octobre 2015

Chères amies, chers amis,

L'assemblée générale de notre Amicale s'est tenue le vendredi 25 septembre, à Chémery-sur-Bar, près de Sedan. A cette occasion, 55 convocations ont été adressées. 35 adhérents ont répondu. 11 adhérents étaient présents. 23 pouvoirs valides avaient été reçus. Il y avait donc <u>34 votants (11 + 23)</u>. Etant donné qu'il y avait 38 adhérents à jour de cotisations et que le quorum minimal était de 19, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Dans mon rapport moral, j'ai exprimé ma satisfaction sur les points suivants :

- La très bonne participation de notre Amicale à la belle cérémonie du 98^{ème} Anniversaire de Berry-au-Bac, le 16 avril 2015 : nous étions 22 adhérents et 22 invité(e)s.
- La représentation de notre Amicale à la cérémonie du 75^{ème} Anniversaire des combats de Semilly (Haute Marne), organisée par les Anciens du 8^{ème} Chasseurs, le mercredi 17 juin : 2 adhérents et 2 invitées.
- La représentation de notre Amicale (porte-drapeau) à la cérémonie de Montsuzain (Aube), le dimanche 21 juin.
- La représentation de notre Amicale à la cérémonie du 71^{ème} Anniversaire des combats de Dompaire, organisée par les Anciens de la 2^{ème} DB, le dimanche 13 septembre : 4 adhérents et 4 invitées.
- La convivialité marquant chacune de nos réunions.

En revanche, j'ai fait part de ma déception à un double titre :

- D'une part, outre le fait que notre effectif soit passé d'environ 300, en 1988, à une cinquantaine, en 2015, il est préoccupant de constater que seuls 38 adhérents sont à jour de cotisations.
- D'autre part, de trop nombreux adhérents ne répondent pas aux courriers qui leur sont envoyés : 16 pour Berry-au-Bac 2015, 21 pour le sondage relatif à l'assemblée général 2015, et 18 pour l'assemblée générale à Chémery.

C'est la raison pour laquelle, il est agréable de recevoir des <u>encouragements</u>, ce qui fut le cas de la part des généraux Boidot (Chef de corps 1970-1972) et de Dinechin (1974-1976).

Le **rapport financier** a été présenté.

Quitus a été donné à notre trésorier, Jean-Yves Le Scril, à l'unanimité.

Nous avons eu <u>une pensée pour</u> Françoise Steinbach, Noël Legros, Jean-Claude Guètre et Francis Raviart qui furent, hélas, empêchés d'être des nôtres.

Le <u>bureau</u> actuel (Jean-Pierre Rochette, secrétaire et porte-drapeau, Jean-Yves Le Scril, trésorier, et moi-même, président) a été reconduit, ainsi que les membres du <u>conseil d'administration</u>: Françoise Steinbach, Bernard Canonne et Jean Lepreux. Je salue la disponibilité et l'esprit d'équipe de notre secrétaire/porte-drapeau et de notre trésorier.

Les <u>décisions</u> suivantes ont été prises à l'unanimité :

- Participation de notre Amicale à Berry-au-Bac 2016, le jeudi 28 avril.
- Organisation de l'assemblée générale à Varenne-en-Argonne (restaurant, musée, etc.), le samedi 24 septembre.

1

- Don de 1000€ à la Fédération des Chars de Combat pour le Centenaire de Berry-au-Bac en 2017.

Une **orientation** a été donnée pour l'avenir à moyen terme :

- Faire bonne figure à la cérémonie du Centenaire de Berry-au-Bac, un samedi de la deuxième quinzaine du mois de mai 2017.
- En 2018, s'interroger sur l'opportunité ou non de maintenir notre Amicale qui aura alors trente ans.

A l'issue de cette assemblée générale, un montage a été projeté pour évoquer <u>la mémoire des Anciens du 7^{ème} Bataillon de Chars Légers</u> (BCL) en 1939-1940, et notamment à Chémery-sur-Bar, le 14 mai 1940, lors de la percée allemande à Sedan. Cette projection a été suivie d'un parcours historique sur le terrain. Ce parcours s'est achevé au monument aux Morts de la commune où l'on a cité les noms des Morts du 7^{ème} BCL et déposé une gerbe, avec une minute de silence.

Nous nous sommes dirigés ensuite vers le <u>restaurant « Au Coin d'Enfer</u> » où un excellent déjeuner fut servi. Nous étions 22 convives dont deux invités : Monsieur Jean-Marie Hanin, maire honoraire de Chémery, et Monsieur Michel Alexandre, ex-1^{er} adjoint, qui facilitèrent longtemps les manifestations organisées par les Anciens du 7^{ème} BCL à Chémery.

Après le déjeuner, nous fûmes un groupe de 9 à aller visiter le château de Sedan.

Le mois d'octobre n'est pas le mois des vœux. Toutefois, avec donc une avance certaine, j'en ferai deux :

- que votre santé soit la meilleure possible,
- que votre adhésion à notre Amicale soit active, par le biais de votre cotisation, de votre réponse au courrier et de votre présence aux activités.

Bien amicalement à tous et à toutes.

Général (2S) Jacques Maillard Président de l'Amicale des Anciens du 503^{ème} RCC

Revue Avenir & Traditions

Avenir & Traditions » est la revue de l'Arme Blindée Cavalerie. Cette revue trimestrielle est distribuée en interne et exclusivement sous forme d'abonnement. Le montant annuel est de 20,00 € pour 4 numéros (frais d'expédition inclus). La périodicité de parution est janvier, avril, juillet et octobre. Règlement par chèque à l'ordre de UNABCC. Demande d'abonnement à adresser à Union de l'Arme Blindée Cavalerie Chars BP80004 75325 PARIS CEDEX 07.

Sites internet à consulter

- celui de notre Amicale, piloté par Noël Legros : http://www.ami503rcc.org
- celui de l'UNABCC : http://unabcc.org
- celui de « Chars français »: http://chars-francais.net

Cotisation au titre de 2016 à régler avant le 1^{er} mars.

20€ Chèque libellé à l'ordre de « Amicale des Anciens du 503^{ème} RCC », à adresser au trésorier : Jean-Yves Le Scril 133, Rue des Ducs de Lorraine 88390 Darnieulles

E. mail : jean-yves.lescril@laposte.net

Les correspondances sont à adresser à notre secrétaire Jean-Pierre Rochette

1, Rue du 29 août 1944 51520 Saint Martin Sur Le Pré E. mail : jpmrv@hotmail.fr

RICK! RICK! RIQUE DE RICK! HOUP LA, HOUP LA, HE! AKI, AKA! KAHI, KAHA! HA, HA, HA!



ET PAR SAINT GEORGES, VIVE LA CAVALERIE!









Berry-au-Bac 16 avril 2015.





Semilly 17 juin et Montsuzain 21 juin 2015.





Dompaire 13 septembre 2015.





Chémery-sur-Bar 25 septembre 2015. Parcours historique et dépôt de gerbe.





Déjeuner au « Coin d'Enfer ».



Visite du château de Sedan.